

**Le magazine
de la ComCom**

ARDENNES THIÉRACHE
à portée de clic !



ARDENNES THIÉRACHE

**La campagne innovante
et accueillante**

Octobre 2017

SOMMAIRE

Édito

Le mot du président P.2

Économie

Terre et céramique P.3

L'Europe fait campagne P.4

Environnement

L'assainissement sous «contrôle» P.5

Éducation

Les journées inter-écoles en images P.6

Du nouveau dans l'organisation des NAP P.7

Un nouveau visage à l'école P.7

Aménagement du territoire

La Comcom investit ! P.8

Dîtes-le avec des fleurs ! P.9

L'application SMARTPHONE arrive P.10 et 11

RAM : mode d'emploi P.12

Sport

Boxe : un championnat mondial et rural ! P.6

Culture - Loisirs

Médiathèque : j'ai 10 ans ! P.14

Une page va se tourner à la médiathèque P.15

Ça s'est passé près de chez vous ! P.16

Trois jeunes du territoire sur les routes d'Europe P.17

Concours photos P.18

Portrait

Le service sur ordonnance P.19

Agenda

A l'affiche pour ce dernier trimestre P.20

Édito

Madame, Monsieur,

Montrer le dynamisme de notre territoire et de ses acteurs. Voici l'ambition de ce nouveau numéro du magazine d'Ardenne Thiérache.

Dynamisme des associations et des bénévoles qui l'animent, des entreprises et des créateurs qui le font vivre, des communes qui le mettent en valeur et des équipes de la comcom qui, chaque jour, oeuvrent à la qualité de vie et à la promotion de celle-ci dans cette campagne ardennaise que nous voulons innovante et accueillante.

C'est une mobilisation constante des élus et des services pour mener à bien de nouveaux projets, en trouver les financements auprès de nos partenaires institutionnels et améliorer sans cesse les animations et services qui vous sont proposés depuis plusieurs années.

Ainsi, nous serons la première communauté de communes des Ardennes à développer une application smartphone pour promouvoir les activités disponibles sur notre territoire.

Évènement exceptionnel, nous organiserons également le championnat du Monde féminin de Boxe (WBF) le 28 octobre prochain.

Nous souhaitons aussi montrer l'importance de notre ouverture vers l'Europe, partenaire financier mais également un formidable terrain de découverte pour notre jeunesse.

Cette jeunesse est notre priorité et vous pourrez retrouver, comme à chaque fois, la qualité des actions que nous proposons dans le cadre périscolaire mais aussi la création d'un nouveau service : le Relais d'Assistants Maternelles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine.

Bien cordialement,



Miguel LEROY
Président d'Ardenne Thiérache



Communauté de communes Ardennes Thiérache :
6 impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine
Téléphone : 03.24.26.13.31 Fax : 03.24.32.50.22
E-mail : contact@ardennesthierache.fr

www.ardennes-thierache.com



Annuaire des services d'Ardenne Thiérache :

Accueil Général : contact@ardennesthierache.fr

Service Administratifs : administration@ardennesthierache.fr

Service Education et Jeunesse : scolaire@ardennesthierache.fr

Service Urbanisme : urbanisme@ardennesthierache.fr

Service Déchets : dechets@ardennesthierache.fr

Service Assainissements (Collectif et Non Collectif - SPANC) :
assainissement@ardennesthierache.fr

Service Mutualisé de Police Municipale :
police.municipale@ardennesthierache.fr

Réseau des médiathèques : bibli@ardennesthierache.fr

Relais d'assistants maternelles : ram@ardennesthierache.fr

Ecoles des arts vivants : arts-vivants@ardennesthierache.fr

Service Technique : technique@ardennesthierache.fr

Service Communication : communication@ardennesthierache.fr

Développement Territorial : developpement@ardennesthierache.fr

Direction Générale des Services : direction@ardennesthierache.fr

Cabinet du Président : cab.president@ardennesthierache.fr

Terre et céramique

Depuis le printemps dernier, un atelier de poterie voué à la création, à l'exposition et à la vente, a ouvert ses portes sur la commune de Liart. « La Grange aux poteries » ou l'itinéraire d'une artisane volontaire et passionnée.

Coordinatrice dans un centre social à Charleville-Mézières, il y a 2 ans environ, Carole Charles décide d'entreprendre un virage à 180° dans sa vie professionnelle. La fonction la passionnait, mais des difficultés dans la structure et des problèmes de santé forcent son départ. Contrat de sécurisation en poche, puis congé individuel de formation plus tard, « *tu seras potière, ma fille* », lui chuchote une petite voix intérieure. « *Le domaine culturel a toujours fait partie de ma vie. À 17 ans, j'ai eu le déclic en accompagnant mon petit copain de l'époque à une pièce de théâtre* », nous révèle cette quinquagénaire, pleine d'entrain. Hasard de la vie, des années plus tard, elle se marie avec Thierry, intermittent du spectacle, artiste peintre touche à tout et salarié de la compagnie « L'Horloge qui ne sonne pas ». Disposant d'un budget serré, le couple se met en quête d'un vaste endroit pour monter des spectacles et déménager l'atelier de peinture existant... alors, il y a 7 ans, ayant déniché une grange salvatrice, c'est à Liart qu'ils posent leurs valises. Native de Sedan, l'intégration s'est faite rapidement, comme nous le confirme Carole : « *la population et la municipalité nous ont accueillis avec un regard bienveillant, depuis nous entretenons des rapports plus que cordiaux avec tous nos voisins* ».

Un nouveau départ



En embrassant le métier de potière, Carole Charles a trouvé un nouvel équilibre dans sa vie professionnelle.

En formation pendant 12 mois aux côtés d'un potier, Carole apprend le métier avec gourmandise. Les mains tutoyant l'argile en permanence, modelant ses œuvres avec suavité, soutenue dans son projet par sa famille et ses amis, elle retrouve la sérénité, dans une sorte de thérapie bienfaitrice : « *c'était un saut dans le vide, je partais chercher autre chose et j'ai retrouvé une certaine indépendance. Pétrir la terre, me procure un énorme bien-être, je suis comme coupée du monde quand je suis dans la création* ». Achat de matières premières (terre, colorants) et d'un four pour la



Dompter la boule de terre pour faire naître une théière.



Les poteries et céramiques de Carole ont récemment rencontré un franc succès lors de la foire de Sedan.

cuisson de la céramique, aménagement d'un atelier fonctionnel, l'investissement pour monter sa société (créée le 21 juin dernier, clin d'œil à la fête de la musique) est loin d'être négligeable. Désireuse de faire l'acquisition d'un tour portatif, d'une croûteuse (machine pour confectionner des plaques d'argile) et d'une tonnelle d'exposition, Carole vient de déposer un dossier auprès d'Ardennes Thiérache aux fins d'obtenir une subvention et ainsi compléter son matériel.

Patience et longueur de temps...

... font plus que force ni que rage. La pièce d'argile sitôt façonnée, une cuisson à 980°C pendant 8h est nécessaire. Après lent refroidissement, généralement toute une nuit et l'application d'une couche d'émail (fabriqué sur place), un second passage au four à 1 280°C s'impose. Production utilitaire (vaisselle, assiettes, tasses, théières, pots, salières...), mais aussi décorative (statuettes, fleurs, cache-pots, oiseaux, objets de Noël, guirlandes...), pièce unique ou sur commande, porcelaine, grès noir ou blanc, la créativité de l'artiste est sans limite.

Échanger des techniques et rencontrer des confrères opérant dans le même domaine, se nourrir du travail des autres, collaborer avec des artisans vanniers, du bois ou du métal, cultiver les relations sociales ou commerciales pour rompre la solitude de la tâche, Carole s'investit beaucoup pour faire connaître et reconnaître son travail. « *Construire un réseau, se faire une clientèle prend du temps. Je sème avant de récolter, je dois communiquer et être visible et pourtant je suis imposante* », précise notre hôte, dans un grand éclat de rire. Avant d'intégrer les étals de certains marchés de la région, l'espace créateur de la galerie marchande de Carrefour à Rethel accueille certaines de ses œuvres et l'artiste-artisane fait partager son savoir-faire et sa passion lors de cours dispensés au club de poterie de Renwez.

Aussi, curieux ou éventuels acquéreurs d'une céramique, n'hésitez pas à lui rendre visite, la porte de la grange est toujours ouverte !

La Grange aux poteries - Carole Charles
5, place Goutant à Liart

Tél. : 06 87 55 36 79

Mail. : lagrangeauxpoteries@gmail.com

<https://facebook.com/carolecharlipoteuse>

<http://lagrangeauxpoterie.wixsite.com/terresetceramique>

L'Europe fait campagne

L'Europe se traduit par des financements octroyés aux régions pour les aider à développer leurs territoires, l'emploi, la formation, ou encore la transition énergétique. Parmi tous ces fonds, il en est un qui est géré au niveau local : le programme LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale) destiné à soutenir des actions pilotes en milieu rural. Décryptage.



L'organisation de spectacles son et lumière sur des édifices historiques : une manière de répondre à une certaine valorisation du patrimoine.



Aménagement de circuits de randonnées : des projets soutenus par LEADER.

Ce programme européen qui finance des actions locales de développement dans les territoires ruraux a pour objectif de faire émerger des projets novateurs, portés par des acteurs publics (collectivités, établissements publics...) ou privés (associations, entreprises, agriculteurs, etc...). Ainsi, les 3 communautés de communes (Ardennes Thiérache, Ardennes Rives de Meuse et Vallée et Plateau d'Ardenne) se sont regroupées et ont délégué le portage de candidatures au niveau du département, au Parc Naturel régional des Ardennes (PNRA).

Pour être bénéficiaires, les porteurs de projets doivent déposer une déclaration d'intention, sorte de « lettre de candidature » auprès du PNRA. Cette dernière doit permettre de vérifier si le projet répond bien aux critères et aux objectifs fixés dans l'appel à projet. Le projet retenu, le candidat devra constituer un dossier de demande d'aides. L'éventuelle subvention européenne allouée n'est en aucun cas une avance de fonds. Obligatoirement accompagnée d'une autre subvention publique (Comcom, Région, Département), elle est associée à un autofinancement à hauteur de 20% minimum de l'investissement. Le versement des fonds européens (50 000€ maximum) est ensuite effectif sur présentation des factures acquittées, l'avance de trésorerie est donc indispensable. « *L'enveloppe financière attribuée récompense des projets exemplaires et innovants, qui peuvent ensuite servir de modèles reproductibles sur d'autres territoires ruraux* », explique Pauline Braconnier, chargée de mission LEADER auprès du PNRA, ajoutant « *l'esprit du dispositif est de tenter de nouvelles choses, de pérenniser l'action sur le long terme et de bâtir une véritable économie rurale avec tous les acteurs, collectivités, partenaires, agriculteurs, commerçants ou artisans* ».

Des thématiques ont été privilégiées quant aux projets soutenus par le programme LEADER :

- Amélioration de la qualité des développements doux : recensement et aménagement des circuits de randonnées pédestres ou VTT, harmonisation de la signalétique sur le territoire, création de nouveaux supports d'information en liaison avec le tourisme...
- Aménagement touristique et du patrimoine : valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique, mise en place de circuits de découverte patrimoniale, aménagement des zones Natura 2000, requalification d'espaces muséographiques...
- Structuration des filières économiques favorisant les circuits courts agricoles et forestiers : essor de l'économie sociale et solidaire, apport d'une visibilité sur l'offre locale de la production bio, développement de commerces valorisant les produits locaux, déploiement d'infrastructures visant à l'amélioration du traitement des déchets, travaux de débardage à cheval...
- Développement de nouveaux services à la population : transports à la demande, crèche itinérante, projets visant à améliorer la mobilité sur le territoire auprès des seniors, services innovants pour l'accueil et les loisirs de la petite enfance, habitat collectif visant des personnes âgées autonomes...

Plus de renseignements :
leader@parc-naturel-ardennes.fr
 ou Pauline Braconnier au 03 24 42 90 57

L'assainissement sous « contrôle »

Les installations individuelles de traitement des eaux usées doivent répondre à certains critères sanitaires et environnementaux. Aussi, jusqu'à la fin de cette année et en 2018, un diagnostic des installations va être mené chez les particuliers demeurant sur le territoire de la Comcom. Explications.

Toutes les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation autonome dite d'assainissement non collectif (ANC) pour traiter individuellement leurs eaux usées domestiques. Il s'agit des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche, etc.) et des eaux-vannes (toilettes). Les eaux pluviales, quant à elles, doivent être orientées vers un réseau spécifique. En France, on dénombre 5 millions de logements équipés d'un système d'assainissement autonome, tout confondu : résidences principales, secondaires, mobil-home, etc. Ils sont **3 850** sur le territoire d'Ardenne Thiérache et 2 communes d'Ardenne Thiérache disposent d'un assainissement collectif : Maubert-Fontaine (lagunage), Signy-le-Petit (station d'épuration) et partiellement sur Rouvroy-sur-Audry (lotissement du Pavé et Rue de l'Enclos).



Pour André Lacaille, Vice-président en charge de l'assainissement, la protection de la ressource en eau est un enjeu majeur de notre temps.

Un diagnostic des installations

La réglementation « assez fluctuante » sur l'assainissement a pour objectif de protéger la salubrité et la santé publiques, ainsi que l'environnement, contre les risques liés au rejet des eaux usées domestiques. Contenant micro-organismes potentiellement pathogènes, matières organiques, matière azotée ou en suspension, ces eaux usées, polluées, peuvent être à l'origine de nuisances pour l'environnement et de risques sanitaires significatifs. L'assainissement vise donc à prévenir ces phénomènes.

C'est la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, en réponse aux pollutions liées au mauvais entretien de certaines installations privées, qui a contraint les communes ou leurs groupements à mettre en place au 1^{er} janvier 2006, un service public d'assainissement non collectif (SPANC), devant assurer le contrôle des installations. Ce dernier consiste à effectuer une vérification de la conception des installations récentes et à réaliser un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations plus anciennes. L'ensemble de ces installations devait avoir été contrôlé au plus tard... le 31 décembre 2012 !

« À ce jour, **1 200** installations ont été contrôlées sur le territoire, le solde restant est donc de **2 650** habitations. Aussi pour pallier cette carence, après mise en concurrence, Ardennes Thiérache vient de mandater un prestataire, la société Assaini-Services pour effectuer les contrôles qui se dérouleront en plusieurs tranches selon les communes et leurs implantations par rapport aux bassins versants de cours d'eau sensibles. Les habitations disposant d'ANC à Auvillers-les-Forges, Éteignières, La Férée, Neuville-Lez-Beaulieu et Tarzy seront prioritairement diagnostiquées », nous explique André Lacaille, maire de Champlin et Vice-président en charge de l'assainissement au sein de

la Comcom. Sachez qu'il vous en coûtera 150€ TTC maximum (ce tarif sera probablement réduit lors d'un prochain conseil communautaire du fait que le coût du recrutement du prestataire (Assaini-Services) est moins onéreux que prévu), la visite étant reconductible tous les 8 ans, cependant, les installations conformes de moins de 8 ans ne feront pas l'objet d'une facturation (les communes de Chilly, Etalle, Maubert-Fontaine, Regniowez ne sont pas concernées, déjà contrôlées en 2012).

Une réglementation assez fluctuante

À l'issue du contrôle, des travaux peuvent être prescrits au propriétaire dans un délai de 4 ans maximum, uniquement si un danger est avéré pour la santé d'autrui ou pour l'environnement. Or, cette notion de risque sanitaire n'est pas explicitement caractérisée dans les textes, donc problème ! Travaux ou pas ? Quoi qu'il en soit, c'est au maire de par ses pouvoirs de police en matière de salubrité publique, d'imposer au propriétaire d'effectuer les travaux de réhabilitation de son installation et ce, dans les plus brefs délais. De même, depuis 2012, lors d'une transaction, le vendeur doit faire effectuer par le SPANC, un diagnostic de pré-vente : en cas de non-conformité, l'acheteur doit y remédier et procéder aux travaux dans l'année qui suit l'acquisition. Dans tous les cas, le propriétaire doit ensuite porter ces éventuels travaux à la connaissance du SPANC, qui instruit, dans un premier temps, le projet d'assainissement en effectuant un contrôle de conception. Dans un second temps, il faut prévenir le SPANC lors des travaux pour vérification.

Le propriétaire est responsable de l'entretien

Le propriétaire doit assurer, à ses frais, l'entretien et la vidange de l'installation. Si la mission de contrôle est de la compétence exclusive des SPANC, le propriétaire peut choisir un professionnel agréé pour les autres opérations : études de sol, choix de la filière d'assainissement en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation, travaux de réalisation et de réhabilitation, entretien, traitement des matières de vidange. À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, les Communautés de communes exerceront de plein droit en lieu et place des communes membres, la compétence assainissement. Cette mesure est issue de la loi NOTRe d'août 2015, mais Ardennes Thiérache avait anticipé et pris cette compétence en totalité, dès sa création au 1^{er} janvier 2014.

L'urbanisation galopante dans certaines communes, l'eau pouvant devenir à terme une denrée rare, un nouveau zonage concernant le mode d'assainissement adéquat devrait à terme être mené. André Lacaille entend de ce fait, sensibiliser la population : « *la protection de la ressource en eau de surface ou souterraine est un enjeu majeur de notre temps, elle dépend entre autres mesures, de notre capacité à traiter nos eaux usées, avant un rejet dans le milieu naturel* ». L'eau, un bien aussi précieux que le pétrole dans un avenir proche ? Assurément !

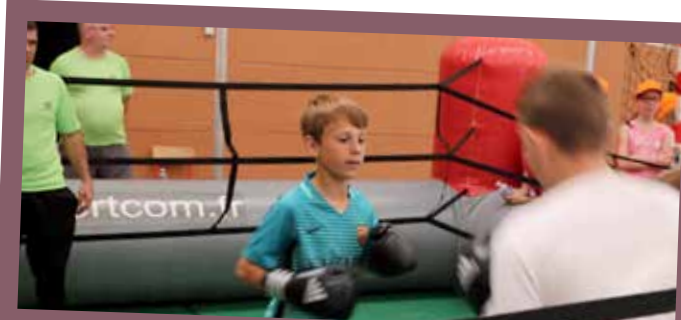


Le traitement des eaux usées comporte deux étapes essentielles : l'évacuation des eaux nuisibles et l'épuration afin de diminuer les risques sanitaires.

Journées sportives inter-écoles : mission réussie !

Pour la 3^{ème} année consécutive, Ardennes Thiérache avait convié, les 1^{er} et 2 juin derniers, les écoliers du territoire à un grand rassemblement sportif au stade municipal de Maubert-Fontaine.

C'est sous un soleil radieux, que près de 900 élèves ont pu se dépenser sans compter au cours d'ateliers et d'activités sportives organisés en leur honneur. Au programme : cross, sports collectifs (foot, rugby, handball), escrime, escalade, tir à l'arc, mini-golf, zumba, jeu du palet... mais également des moments de partage et d'amitié. De l'avis de tous (enfants, parents, accompagnateurs, intervenants extérieurs), grâce à une organisation sans faille, alliant sérieux et sécurité, tout avait été mis en œuvre pour faire de ces journées, un moment inoubliable. Instantanés.



Quelques ateliers



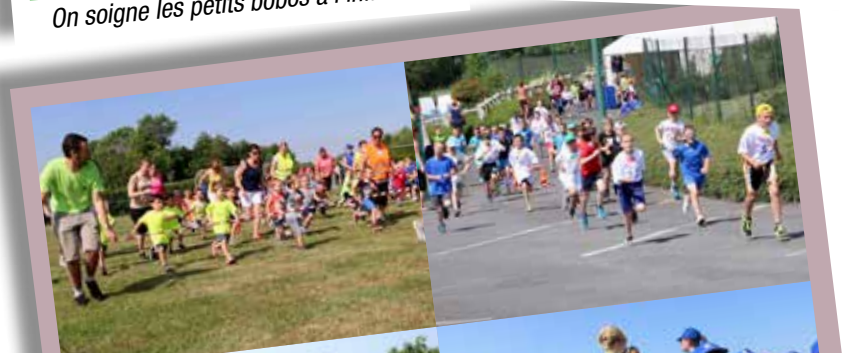
On soigne les petits bobos à l'infirmerie



Une partie de l'équipe des encadrants



Nos enfants (et agents) sous la protection de la police municipale et de la gendarmerie.



Cross des élèves de maternelles et de primaires



Sensibilisation au handicap et confiance en l'autre avec l'école des champions



École des champions



Quoi de plus beau qu'un sourire d'enfant pour terminer la journée !

Du nouveau dans l'organisation des NAP

Les NAP ou Nouvelles Activités Périscolaires mises en place dans les écoles maternelles et primaires, depuis la rentrée 2014, poursuivent leur chemin cette année encore, mais une nouvelle organisation a été mise en place sur certaines écoles.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la généralisation des nouvelles activités périscolaires est effective sur l'ensemble du territoire... Découvertes, sport, enrichissement culturel, l'enfant est l'acteur de ses propres choix d'activités tout en y apportant de la complémentarité. Néanmoins, en juin dernier, lors des derniers conseils d'écoles (instance réunissant corps enseignant, représentants des parents d'élèves et des collectivités locales), les cartes ont été rebattues. Il a été soumis au vote de regrouper les NAP sur le jeudi après-midi (13h30 – 16h30) afin de privilégier la qualité à la quantité tout en permettant de réaliser des économies (en évitant des temps de trajets aux intervenants). Au final seuls 2 conseils, Rumigny et Signy, ont validé cette proposition.

Au niveau des activités proposées, le choix à la carte est presque infini : théâtre, ateliers marionnettes, activités à la médiathèque, journalisme, écriture de contes, ferme pédagogique, sports classiques et innovants, zumba, judo... Des activités à l'extérieur des écoles sont également au programme : cinéma, musée, centre aquatique, bowling... La première sortie de l'année au centre équestre fut d'ailleurs un franc succès et a ravi tous les enfants.

Que l'on se rassure, les enfants des autres écoles ne sont pas oubliés et bénéficieront d'activités similaires (sauf sorties périscolaires), mais morcelées... créneaux horaires obligent.



NAP à Liart : Dessine-moi un mouton... avec un modèle grandeur nature !

Zoom sur la restauration scolaire

Chaque jour, ce sont en moyenne **518** enfants qui fréquentent le service de restauration scolaire d'Ardennes Thiérache dont **99%** d'entre eux sont inscrits au « forfait ». Les repas sont confectionnés, selon les sites, par 3 fournisseurs (La société API de Fumay, le collège multi-site de Liart-Signy et le Lycée privée de Maubert-Fontaine).

Lors de sa séance du 29 juin dernier, le Conseil communautaire a augmenté le tarif du forfait cantine le passant de 400€ à 450€/an (en moyenne 140 repas pour l'année scolaire 2017/2018). Ainsi le prix d'un repas pour les familles s'élève à 3,21€.

Le coût d'un repas pour la Communauté de communes s'élève à 6,35€ (fourniture d'un repas par notre prestataire et charges de personnel de cantine) et malgré cette première augmentation des tarifs de cantine depuis 2014, le reste à charge pour Ardennes Thiérache s'élève à 2,92€ par repas.

La rentrée en chiffres

7 écoles réparties sur 8 sites

911 élèves répartis sur 40 classes

17 Atsem au service de 329 maternelles

505 enfants inscrits aux NAP répartis sur 35 groupes et encadrés par un total de 57 animateurs (dont 8 prestataires)

518 enfants fréquentant les 8 cantines chaque jour et accompagnés par 42 personnes tous les midis.



Un nouveau visage à l'école

Depuis cette rentrée, Élise Gallois est la nouvelle directrice de l'école de Rumigny qui comprend 3 classes et où 50 élèves sont scolarisés. Cette quadra, mère de 3 enfants a fait le choix de venir enseigner en zone rurale après avoir connu les départements des Hauts-de-Seine et de la Marne. « *Après la banlieue parisienne et la ville de Reims, notre famille aspirait à changer de cadre de vie et à venir s'établir à la campagne. Ici, tout est plus agréable, il y a une vraie proximité. Les relations humaines sont simplifiées et on touche du doigt la vraie gentillesse* ». Tâches administratives, préparation des élections de parents d'élèves, formalités liées à la sécurité, projet de spectacle de fin d'année, cette directrice, qui se réclame être « une collègue comme les autres », ne chôme pas en ce début d'année scolaire, assurant conjointement sa fonction de « maîtresse » en maternelle. « *Le cadre est très agréable pour travailler, le pôle scolaire est bien équipé et n'a rien à envier aux structures urbaines.* ». Adeptes de la pédagogie de Montessori où chaque enfant est unique, avec sa personnalité propre, son rythme de vie, ses qualités et ses difficultés éventuelles, Élise Gallois privilégie des ateliers autonomes, des activités manuelles autocorrectives où l'enfant peut travailler sa concentration et son attention avec une grande autonomie et une réelle prise d'initiative. Avec des classes multi-niveaux à effectif restreint, le tout dans un cadre apaisant et dynamique, les enfants semblent armés pour une belle année scolaire.

La Comcom investit !

Ardennes Thiérache et son slogan : « la campagne innovante et accueillante » n'ont jamais autant été d'actualité avec une foule de réalisations, de projets ou d'investissements en passe d'être concrétisés. Des chantiers réalisés ou à venir, pas du tout clichés !

Nombre de réalisations ont été menées l'an passé par la Communauté de communes, avec la construction du pôle scolaire maternel d'Éteignières ou l'ouverture du multi-accueil de Rouvroy-sur-Audry. La fiscalité étant restée stable en 2017 et l'endettement maîtrisé selon les élus, les investissements ont aussi été moins coûteux : 4,9 millions d'euros cette année contre 5,6 millions en 2016. Réhabilitation du centre d'hébergement de Liart, création d'un Réseau d'assistantes maternelles itinérant, extension du siège d'Ardennes Thiérache, construction de bâtiments économiques à Liart et à Regniowez, les projets et les réalisations n'ont pas manqué sur le territoire d'Ardennes Thiérache.

Liart : le pari du tourisme



Construit dans les années 60, devenu vétuste et obsolète au cours du temps, le centre d'hébergement de Liart va connaître une seconde vie et entrer dans une nouvelle ère. D'une superficie de 800m², répartie sur trois niveaux, le bâtiment sera transfiguré pour la saison touristique 2019 passant ainsi de 37 couchages à plus de 60 mais aussi des espaces de détente et des kitchenettes. À destination du monde scolaire, des séminaires d'entreprises, des touristes et des familles à la recherche d'évasion au cœur de la Thiérache ardennaise, la structure sera gérée à la location par la Maison de la Thiérache de Liart.

Liart : une entreprise dans les murs



Dans le cadre de son développement économique, après Maubert-Fontaine qui accueille depuis décembre 2014 une entreprise de bâtiment et travaux publics, puis Regniowez, c'est sur la commune de Liart que la Comcom vient de faire ériger un bâtiment à vocation économique d'une superficie de 300 m² dont 40 m² réservés aux bureaux, vestiaires et sanitaires. La mise en place d'une évolution progressive des loyers sur les 3 premières années d'activité permettra d'accompagner la SARL DECQ (maçonnerie générale et gros œuvre) qui va prendre, prochainement, possession des murs.

Rouvroy-sur-Audry : un coup de neuf aux abords de l'école !



Grâce aux travaux menés de concert par la commune de Rouvroy-sur-Audry et Ardennes Thiérache, la rue de la Pelle menant à l'école et au bâtiment multi-accueil a fait peau neuve. Chaussée goudronnée, places de stationnement en épis, arrêt de bus matérialisé à la peinture, tout a été pensé côté fonctionnalité et sécurité pour les enfants et leurs parents se rendant à l'établissement scolaire.

Maubert-Fontaine : la Comcom pousse les murs !



La comcom agrandit son siège de manière à être en adéquation avec ses nouvelles prises de compétences, en passant de 190 à 640 m². L'extension permettra de proposer un vrai espace pour l'accueil du public, une vaste salle indispensable lors des réunions, des bureaux dignes de ce nom, un aménagement des places de stationnement pour les visiteurs. Livraison effective au plus tard au premier trimestre 2018.

Auvillers-les-Forges : nourriture du corps et de l'esprit !



Le pôle scolaire d'Auvillers-les-Forges vient se voir doter d'une structure pyramidale en cordage et d'un sol en polyuréthane indispensable à la sécurité pour absorber les éventuels petits chocs. Un nouveau jeu éducatif qui permettra aux enfants de se détendre et de s'amuser en cour de récréation, mais aussi d'appréhender l'espace et de d'acquérir de petites notions d'escalade.

Aubigny-les-Pothées : attention, peinture fraîche !



Rentrée oblige, un petit toilettage s'imposait dans la classe de maternelle de l'école d'Aubigny-les-Pothées. Après des travaux d'isolation réalisés en amont, un plaquage effectué en règle, les enfants évoluent dorénavant dans un espace lumineux, aux couleurs acidulées mêlant le vert et le rose.

Dites-le avec des fleurs !

Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées. Il récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

En mai dernier, Bossus-les-Rumigny, Brognon et La Neuville-aux-Joûtes ont obtenu leur 3^{ème} fleur, quant à Vaux-Villaine, la commune devra patienter jusque fin octobre pour savoir si la 4^{ème} fleur tombera dans son escarcelle. Qu'est-ce qui pousse les élus à se lancer dans une telle aventure ? Réponse en quelques mots et en photos.

La Neuville-aux-Joûtes – Sylvain Allonsius, 1^{er} adjoint au maire :

« Nous avons commencé à nous prendre au jeu en 2008, puis nous avons gravi les échelons au fur et à mesure par-delà les générations d'élus. C'est beaucoup de travail et d'énergie dépensée, l'effort représente 2 à 3% du budget communal. En mettant en valeur le domaine public, l'effet est catalyseur auprès de la population, qui elle aussi fleurit ses façades. Comme je sillonne pas mal de routes de par ma profession, je m'inspire de ce que je peux voir ailleurs, j'en discute avec le pépiniériste qui nous fournit les vivaces, les plantes, les arbustes.

On élabore une trame, on remanie, on fait des essais, on valide. On a par exemple créé deux lieux paillés dédiés à la biodiversité avec vigne, herbes aromatiques, jachère fleurie, fruits rouges et hôtels à insectes. Il faut un peu de bon sens et de créativité et écouter les remarques du jury pour progresser et arriver à un tel résultat. L'embellissement, c'est la signature du village et le symbole de notre accueil ».

Brognon – Thierry Hubert, maire :

« En 1995, quand nous avons commencé, le village n'était pas propre, nous avons décidé de reprendre possession du domaine public en le nettoyant, puis petit à petit, le cadre de vie s'est amélioré. La population voyant que l'on embellissait la commune a commencé à adhérer au projet en sortant sa tondeuse, et en fleurissant ses plates-bandes, l'élan a été général pour la mise en valeur du domaine communal. Notre employé communal est très motivé et des bénévoles nous filent un coup de main. Nous sommes privilégiés, car nous avons un lavoir et des ruines mis en valeur. Le résultat est là, une 3^{ème} fleur obtenue, des automobilistes nous encouragent et des badauds viennent se promener dans le village le week-end, le pari est gagné ».

Bossus-les-Rumigny – Patrice Champion, maire :



« Il y a une dizaine d'années, le Conseil départemental nous a incité à

concourir, 3 ans plus tard on obtenait notre 1^{ère} fleur et le prix spécial de l'habitat. Ensuite, avec de l'huile de coude, des bénévoles et des idées, on s'est amélioré au fil des ans. Effet boule de neige, les habitants se prennent au jeu et embellissent leurs jardins. Deux contrats aidés s'occupent principalement de l'arrosage, de la tonte et de l'entretien des massifs et des arbustes. L'investissement est d'environ 7 000€ an, entre fleurissement et rémunérations. Mais si on nous supprime les contrats aidés, et c'est dans l'air du temps, cela aura un impact et nous serons obligés de revoir à la baisse notre participation dans le fleurissement du village. Ce serait dommage ! »

Vaux-Villaine – Jean-Marc Rousseaux, maire :

« Il y a 3 ans, on a raté la 4^{ème} fleur, nous avons été déçus, mais c'est une marche difficile à atteindre, car c'est une distinction spécifique. On a redressé le tir et on espère la décrocher avec tout le soutien des habitants, car tout le monde s'investit dans le projet. On œuvre avec un coach qui nous conseille sur les végétaux, les arbres et les vivaces. Nous avons aussi lié un partenariat avec l'Albatros de Montcornet (foyer de vie pour adultes handicapés) qui nous fournit les plantations.

Le jury est sensible à ce genre d'initiative. Le fleurissement devient presque accessoire, car les membres notent la valorisation du patrimoine, la tenue du cimetière, l'intérieur de l'église, la biodiversité, l'économie d'arrosage, la qualité de l'eau, le mode de désherbage sans pesticides, l'engrais... le fleurissement devient presque accessoire dans l'attribution de la fleur. Cette année nous avons misé sur l'instauration d'un verger conservatoire avec la plantation d'espèces rustiques disparues. L'intégration de l'agriculture dans le paysage entre aussi en ligne de compte, et ici, les cultivateurs jouent le jeu en nettoyant les routes après leur passage. L'abnégation ça paye, car quand on cite le nom de notre village, tout le monde est unanime quant à sa mise en valeur. Dernièrement, un bus est même venu avec des touristes pour découvrir la commune ! »



Un label au service de votre qualité de vie

Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. L'attribution du label s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères définis par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris :

- La motivation pour l'obtention du label et la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).

Le jury est composé de personnes issues des univers concernés par les critères d'appréciation du label (élus, professionnels du tourisme, techniciens de communes, professionnels du paysage et de l'horticulture, professionnels de l'aménagement et de l'environnement, ainsi que des particuliers). Environ 2 000 personnes sillonnent ainsi chaque année la France pour apprécier les démarches municipales.

Plus d'infos sur : www.villes-et-villages-fleuris.com

L'application « Ardennes Thié Toute l'actu du ter

Elle arrive ce mois-ci ! Elle sera disponible sur Apple Store (pour iPhone) et Play Store (pour Android).

L'application d'Ardennes Thiérache va devenir votre partenaire incontournable pour vous tenir informés des dernières actualités du territoire.

Spectacles, événements, infos de dernière minute, travaux en cours, scolaire, formulaires à remplir, documents à télécharger et autres données pratiques concernant la communauté de Communes seront à portée de clic sur l'application « Ardennes Thiérache ».

Dotée d'une carte interactive et d'un inventaire précis des prestataires touristiques implantés sur le territoire, l'application s'inscrit dans une démarche de valorisation des offres à destination de ses habitants mais aussi des touristes et des personnes extérieures.

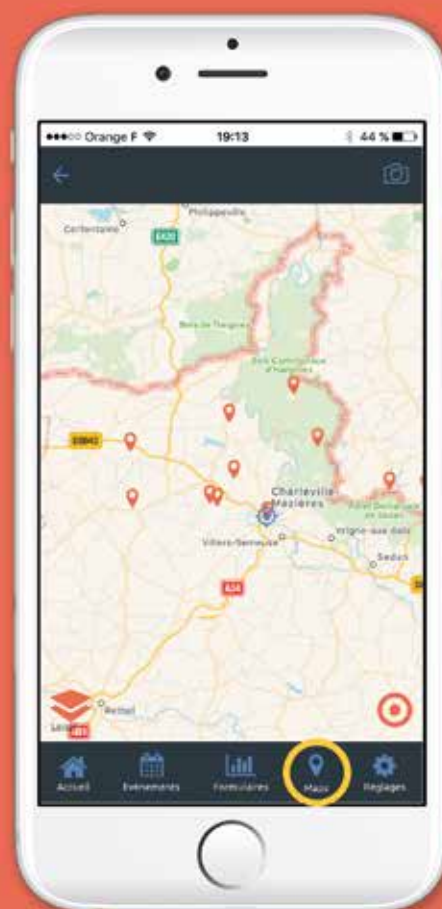
Grâce à cette carte interactive, vous parcourrez le territoire à la recherche des restaurants, hébergements et services proposés dans la Communauté de Communes. Chaque point vous enverra vers une fiche détaillée et une petite vidéo tournée chez les prestataires qui ont accepté de participer au projet.

Vous pourrez également contribuer au dynamisme de l'application en nous envoyant vos photos et informations importantes que vous pourrez relever au quotidien.

Envie de partager avec tous ce magnifique coucher de soleil sur la campagne environnante ? Envoyez-le via l'application à tous les abonnés !

D'ailleurs, pour le lancement prochain de l'application, nous vous inviterons à participer à un concours photos qui vous permettra de remporter des lots bien sympathiques !

Retrouvez tous les points d'intérêt
autour de vous



En Smartphone Thiérache » arrive territoire en un clic



App Store



Google play

Envoyez nous vos plus belles images



L'application Ardennes Thiérache pour être plus proche de vous



RAM : mode d'emploi

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) itinérant est une structure mise en place depuis le 1er octobre dernier sur le territoire. Géré par la Communauté de communes, il est à la fois un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. Il renseigne sur la fonction d'employeur et salarié : statut, droits et obligations.

Les RAM sont des dispositifs initiés en France, par les Caisses d'allocations familiales, et créés en partenariat avec les collectivités locales. Ils organisent pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles. Pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles, certains RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation par le biais d'ateliers éducatifs (jeux, ateliers de musique, activités manuelles ou corporelles, etc.) ou psychomoteurs, encadrés par l'animatrice du RAM.

Dialogue et échanges

Une quarantaine d'assistantes maternelles à domicile, bénéficiant d'un agrément du Conseil départemental, est recensée sur le territoire de la Comcom. Laurence Le Brech, infirmière en secteur pédiatrique, a décidé de relever ce nouveau challenge en prenant la charge d'animer cette nouvelle structure : « *ma mission est de décroisser la profession et d'établir un dialogue avec les assistantes maternelles. Il est nécessaire d'établir des échanges et un rapport de confiance pour les épauler dans leur tâche quotidienne* ».



Laurence Le Brech, animatrice du RAM : des idées plein la tête pour apporter son savoir-faire auprès des assistantes maternelles.

Pour les parents et les professionnels de la petite enfance, ce nouveau RAM sera un espace d'écoute et d'information. Si des accueils sur rendez-vous et lors de permanences téléphoniques seront privilégiés, l'itinérance dans les villages sera également favorisée. « *La proximité et le contact physique sont indispensables pour nouer le dialogue et apporter concrètement des réponses à des*



Le RAM : un lieu d'échanges pour des assistantes maternelles parfois isolées et démunies.

questions aussi diverses que l'alimentation, la santé, le handicap, un problème contractuel ou administratif... Les RAM apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant également la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences », précise Laurence Le Brech.

Les parents ne sont pas oubliés, puisque le personnel du RAM accompagne les familles dans la recherche du mode de garde approprié en fonction de leurs besoins et apporte des éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle agréée. Les parents et les futurs parents peuvent ainsi y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil comme l'aide à la compréhension des contrats de travail, des informations sur la convention collective du particulier employeur et sur les animations diverses dispensées auprès de leurs bouts de choux.

**Plus d'infos auprès d'Ardennes Thiérache
6, Impasse de la Fontaine à Maubert-Fontaine
Tél. : 03 24 26 13 31 ou www.ardennes-thierache.com**

Boxe : un championnat mondial et rural !

Événement ! La salle polyvalente de Mon Idée - Auvillers-les-Forges accueille samedi 28 octobre, un championnat du monde de boxe féminin. Une première dans les Ardennes ! L'ambiance promet d'être survoltée.

Deux ans après un championnat d'Europe de boxe organisé avec succès à Auvillers-les-Forges, la salle polyvalente devrait encore vibrer et afficher complet à l'occasion de l'affiche Justine Lallemand VS Anne-Sophie Da Costa, pour le titre de championne du monde WBF mi-mouche. Une rencontre à la saveur particulière puisqu'il mettra en scène deux Françaises et qui plus est, une Ardennaise Justine Lallemand face à une Rémoise Anne-Sophie Da Costa. Ardennes VS Marne, un parfum de nostalgie, un derby et une rivalité de longue date qui perdure entre les deux départements, depuis les oppositions entre les clubs de football de Sedan et du Stade de Reims !



De gauche à droite : Miguel Leroy, président d'Ardennes Thiérache, Hamid Abgour boxeur et préparateur physique, Justine Lallemand, Anne-Sophie Da Costa, championne du monde en titre, William Guillaume et Hamid Zaïm, entraîneurs - managers, lors de la présentation du programme au restaurant « La Table de Rouvroy » à Rouvroy-sur-Audry.

Le territoire derrière la boxe

À l'initiative de cet événement : Hamid Zaïm, directeur technique et manager du Club Sportif Nouzonville Ardennes de boxe (CSNA), et William Guillaume, du Ring régional de Champagne. Impliqués également dans l'organisation de ce spectacle : le Conseil départemental et bien entendu, Ardennes Thiérache (qui a inscrit avec succès depuis deux ans, la boxe éducative au sein des Nouvelles Activités Périscolaires), la commune d'Auvillers-les-Forges et d'autres mécènes qui ont enfilé les gants pour que ce challenge soit une réussite.

En soutenant le projet et en votant des subventions pour monter cette soirée, le territoire dans sa globalité, désire que le noble art qui véhicule ses codes particuliers et de nombreuses valeurs, s'ancre durablement dans notre paysage. Un projet de salle de sport avec ring de boxe, implantée à Auvillers-les-Forges, est d'ailleurs actuellement à l'étude.

Choc de génération

La Champenoise de 35 ans, avec cinq titres de championne du monde à son actif (24 combats pros, 22 victoires et 2 défaites), part favorite, mais sa challenger, Justine Lallemand entend lui mener la vie dure avec la fougue de ses 25 ans (6 combats pros – 6 victoires) : « je n'ai rien à perdre, c'est une belle opportunité pour moi d'accéder au titre

mondial, je vais saisir ma chance à fond. Il me faut ce genre d'objectif pour avancer, je m'entraîne à fond pour être au top ce jour là. Et puis combattre sur mes terres, dans les Ardennes, ça me motive, car ça a une saveur particulière pour moi ! ».

La soirée permettra également de mettre en lumière de nombreux boxeurs pros, licenciés au club du CSNA, comme Laïd Aït Chaouche, Jordan Neveu, Cédric Paté ou encore Bruno Surace. L'engouement pour la boxe éducative sera concrétisé par deux démonstrations de scolaires, filles et garçons, oppositions qui ouvriront la soirée de gala. Si les combats seront sous les projecteurs de la commune d'Auvillers-les-Forges, le territoire d'Ardennes Thiérache et les sportifs toucheront un public national et au delà des frontières, puisque le gala pugilistique sera retransmis en différé sur la chaîne SFR Sport... sans oublier les réseaux sociaux.

CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ WBF - Samedi 28 octobre dès 19h à la salle polyvalente Mon Idée / Auvillers-les-Forges
Tarifs : de 10 à 20 €

Billets à retirer au Tabac/Presse/Quincaillerie DAUMONT - place de la Mairie à Maubert-Fontaine ou sur place le jour du Championnat de boxe.

Renseignements et programme complet sur : www.ardennes-thierache.com

Médiathèque Claude Piéplu : J'ai 10 ans !



Joyeux Anniversaire
2007 - 2017

RESEAU INTERCOMMUNAL
DES MÉDIATHÈQUES
D'ARDENNES THIÉRACHE

SIGNY-LE-PETIT
MAUBERT-FONTAINE
LIART
L'ÉCHELLE
RUMIGNY
REGNIOWEZ

J'AI 10 ANS!

MÉDIATHÈQUE Claude Piéplu
RUE DU PRIEURÉ 08380 SIGNY-LE-PETIT
03-24-26-88-81 bibli@ardennesthierache.fr

OCTOBRE 2017
On fête ensemble
notre anniversaire !

MÉDIATHÈQUE CLAUDE PIÉPLU
rue du Prieuré 08380 Signy-le-Petit
Tél. : 03 24 26 88 81
bibli@ardennesthierache.fr

Renseignements complémentaires sur
www.ardennes-thierache.com

Du 15 septembre au 26 octobre

CONCOURS PHOTO « BOOKFACE »

L'idée est de se mettre en scène à l'aide de la couverture d'un livre, CD ou DVD en se cachant derrière celle-ci.

Mercredi 4 octobre à 15h30

« ARCHIPEL » Cie ACTA

Spectacle dans le cadre du Festival des Marionnettes
Public à partir de 10 mois

À partir du Samedi 7 octobre

EXPOSITION ET DIAPORAMA « J'AI 10 ANS »

Lundi 9 et 16 octobre à 19h00

ET SI ON CHANTAIT

Envie de chanter, ou juste de passer un moment musical autour d'un verre de l'amitié, venez assister aux répétitions de la chorale « L'Air de rien » sous la direction de son chef de coeur Marie-Odile Pochylski.

Mercredi 11 octobre à 14h30

MALLE AUX HISTOIRES

Lectures de contes en tissu et kamishibai
Animations et bricolages - À partir de 3 ans

Jeudi 12 octobre à 10h30

BB LECTEURS

Lectures de contes en tissu et kamishibai
Animations et bricolages - À partir de 3 mois

Vendredi 13 octobre à 20h00

CONCERT DE « ÉIRDÁN »

Groupe de musique traditionnelle irlandaise

Mardi 17 octobre à 17h00

ATELIER ARTISTIQUE ADULTES

Dessin, peinture - Animé par l'association Cultur'Art

Mercredi 18 octobre à 14h15

ATELIER ARTISTIQUE ENFANTS ET ADOS

Dessin, peinture - Enfant à partir de 6 ans - Ado à partir de 11 ans
Animé par l'association Cultur'Art

Samedi 21 octobre 10h-12h / 14h-17h

RENCONTRES AUTEURS LOCAUX - SALON DU LIVRE

Rencontres et dédicaces autour d'auteurs locaux.

Mercredi 25 octobre à 14h00

JEUX EN FAMILLE

Amusez-vous en famille pendant les vacances avec papa, maman, mamie, papi, etc, avec des jeux de société mis à votre disposition ou apportés par vos soins.

Une page va se tourner à la médiathèque

Municipale à sa création, puis passée sous l'égide d'Ardennes Thiérache en 2014, la médiathèque de Maubert-Fontaine attire de nombreux fidèles. De 7 à 77 ans, tout le monde y trouve son compte. Petite visite dans cet antre de la lecture.



Audrey Chaland et Chantal Brugneaux : une page se tourne à la médiathèque de Maubert-Fontaine.

Endroit discret, presque confidentiel, la médiathèque, toute exiguë qu'elle soit, a ses habitués... « *ses actifs* », comme le précise Chantal Brugneaux, adjoint administratif qui se partage entre l'accueil de la mairie et cet endroit dédié à la lecture. Celle qui souhaiterait faire valoir ses droits à la retraite (21 ans au sein de la médiathèque), a repris les rênes de la structure, il y a maintenant 5 ans : « *le nombre d'adhérents était tombé à une vingtaine, je partirai donc avec le sentiment du devoir accompli, puisque actuellement on en comptabilise 164 !* » Réaménagement, achat de mobilier, augmentation de la collection, communication, les efforts ont donc payé. « *Mais je ne suis pas la seule à m'être retroussée les manches* » nous précise la future jeune retraitée. Pour preuve, chaque samedi matin, elle est épaulée par Christine Thiébeaux, bénévole et « *dévoreuse de livres* », qui distille auprès des adhérents, des avis aiguisés sur les ouvrages à découvrir absolument.

Féru de randonnée, de jardinage et adepte de la déco d'intérieur, Chantal Brugneaux va donc passer le témoin à Audrey Chaland, agent d'animation au sein de la Comcom. Le territoire des romans et des essais n'est pas étranger à cette jeune femme dynamique qui officie déjà à la médiathèque à Signy-le-Petit. « *J'ai déjà un pied dans le domaine, car je m'occupe également de la médiathèque à l'Échelle, tout en animant des ateliers dans le cadre du temps périscolaire, sans oublier des fonctions dans le secteur "tourisme" au sein d'Ardennes Thiérache. Je suis un peu multiscarte* », ironise Audrey Chaland.

Lire à domicile et à l'école

Le réseau des médiathèques de la Comcom a mis en place pour les personnes à mobilités réduites, le portage à domicile des différents documents disponibles dans leurs établissements. Tarif : 10€ à l'année. Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque intercommunale Claude Piéplu au 03 24 26 88 81.

Les BCD (bibliothèques - centre de documentation) des écoles de Auvillers-les-Forges, Éteignières, Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry et Rumigny ont subi un lifting. Ainsi, les livres et ouvrages mis à la disposition des élèves ont été réactualisés, d'autres remplacés, toute l'offre a également été enregistrée sur logiciel informatique, facilitant ainsi les modalités d'emprunt.

Un lectorat éclectique

Prêt gratuit pour le titulaire d'une carte d'adhérent, les habitants de la comcom peuvent emprunter de 3 à 4 documents toutes les 4 semaines environ. Avec près de 1800 titres en rayon (dont 600 en fonds propre), le réassort des ouvrages est réalisé toutes les 3 semaines par la Bibliothèque Départementale des Ardennes. « *Grâce à cette ventilation régulière, nos habitués (en majorité des + de 50 ans) ont accès à des titres sans cesse renouvelés. Ils peuvent même réserver certains ouvrages en ligne par le biais d'Internet* », précise Chantal Brugneaux. Romans historiques, policiers, livres jeunesse, BD, livres pour ados, histoire, sciences, recueils de témoignages, chacun y trouve son compte. Si la littérature de terroir (sagas paysannes ou Première Guerre mondiale), les polars et les romans rédigés en gros caractères remportent un franc succès auprès des séniors, le fantastique et la Fantasy ont la préférence des ados. Mais, un genre plus sulfureux tire son épingle du jeu, nous explique malicieusement Chantal Brugneaux : « *la littérature érotique avec les titres comme "50 nuances de Grey" restent rarement en rayon et ne sont pratiquement jamais disponibles, les lectrices en sont très friandes. Pour la petite anecdote, une lectrice de 86 ans a même trouvé ça génial* ».

Animations pour les petits

Chaque dernier samedi du mois, de 10h30 à midi, il faut presque pousser les murs de la médiathèque quand est organisée « la malle aux histoires » à destination des enfants de – de 8 ans. Contes en tissus et kamishibai (genre narratif japonais où par le biais d'un petit théâtre ambulant, on raconte des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs) font l'unanimité auprès de la jeunesse.

Reste maintenant à écrire de nouveaux chapitres pour ce lieu dédié à la culture...

Renseignements au 03 24 59 16 36

Horaires d'ouverture :

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h

Jeudi : 9h - 10h30

Samedi : 10h - 12h

Ça s'est passé près de chez vous !

Retour en images sur les événements culturels qui ont jalonné votre été sur le territoire d'Ardenne Thiérache. Festival des Petits signes musicaux, 4^{ème} édition du cinéma en plein air, représentations théâtrales, auditions musicales...

Vivement l'an prochain !

FESTIVAL DES PETITS SIGNES MUSICAUX



Rock à Fligny



Musique classique à Neuville-lez-Beaulieu



Jazz à la Neuville-aux-Joûtes



Musique irlandaise et bretonne à Rouvroy-sur-Audry



Musique américaine et irlandaise à Signy-le-Petit



Les danseurs de l'Escabel au concert de musique celtique à Le Fréty



Amandine Beghuin de Signy-le-Petit, notre gagnante du like la page facebook d'Ardenne Thiérache



Théâtre ch'tis à Rumigny



Auditions de l'école intercommunale des Arts Vivants à Liart et Auvillers-les-Forges



Auditions de l'école intercommunale des Arts Vivants à Liart et Auvillers-les-Forges



Résidence de l'artiste plasticien Benoît JACQUES à Liart



Cinéma en plein air à Vaux-Villaine



Denis Perrette et son vespa de passage sur notre territoire

Trois jeunes du territoire sur les routes d'Europe

Ils s'appellent Julie, Alexandre et Florian, ils ont entre 15 et 16 ans et ils ont sillonné en août dernier les routes d'Europe à vélo dans le cadre du projet « Vélo Média Tour – Respect ! Rouler sans frontières » organisé par l'association Familles Rurales.



Ces trois jeunes adhérents à l'association Familles Rurales de Signy-le-Petit sont donc partis le 6 août au Luxembourg pour participer à cette aventure unique en compagnie d'une vingtaine d'adolescents luxembourgeois, allemands et slovaques.

A cette occasion, ils étaient accompagnés par Virginie Dauchy, animatrice chez Familles Rurales.

Au programme du séjour, échanges avec les autres jeunes, découverte des autres cultures et surtout périple à vélo entre frontières belge, luxembourgeoise et allemande, soit environ 150 km qui les a conduit jusqu'à Schengen.

Intégrée au dernier moment dans le programme pour accompagner les jeunes, Virginie Dauchy conservera un souvenir exceptionnel de ce périple européen : « Je n'avais jamais participé à un projet itinérant de cette ampleur. Pendant les trois jours en vélo, des petits groupes où se sont mélangées les nationalités ont été formés et ont travaillé sur différentes thématiques autour



de la notion de frontière. C'était une expérience très enrichissante. »

Alexandre Duesberg, 15 ans, vit à la Neuville-lez-Beaulieu, ce passionné de sport a d'abord été attiré par le challenge cycliste que représentait ce périple : « J'aime le vélo et, en même temps, je voulais rencontrer de nouvelles personnes. J'ai travaillé sur le blog du séjour, c'était intéressant, on était chargé de relater en photos l'expérience de tous nos camarades sur les routes ».



Julie Marteaux, elle, a saisi l'opportunité de ce séjour pour améliorer son anglais : « Au début c'était un peu difficile, puis au fil des jours, ça allait de mieux en mieux pour se comprendre. On n'a pas tous les jours l'occasion d'échanger avec des allemands ou des slovaques ! » Devenue amie avec Anna en Allemagne, Julie compte d'ailleurs l'inviter chez elle prochainement.

Pari réussi pour ce projet qui visait à réunir des jeunes de nationalités différentes afin de créer des liens entre eux et de les faire réfléchir sur cette notion de Frontière devenue abstraite au cœur de l'Europe de Schengen. Les jeunes d'Ardenne Thiérache se sont amusés et comptent convaincre leurs amis de les suivre pour un nouveau périple européen dès l'an prochain.

Et c'est (re) parti ! Participez à notre 2^{ème} édition du JEU CONCOURS pour tenter de gagner :

Pour participer, il vous suffit d'aimer notre page facebook « ComCom Ardennes Thiérache » et de nous retourner le coupon réponse ci-dessous **avant le 15 décembre 2017** par courrier à : **Ardennes Thiérache - 6, impasse de la Fontaine 08260 MAUBERT-FONTAINE** ou par mail à : **cab.president@ardennesthierache.fr**

La remise des prix se fera lors de la cérémonie des vœux du Président de la Communauté de communes fin janvier 2018. Vous recevrez pour cela une invitation.

Pour plus de renseignements :
03 24 26 13 31 - cab.president@ardennesthierache.fr

UN PASS POUR 2 PERSONNES qui vous donne un accès gratuit aux prochaines manifestations d'Ardennes Thiérache,
UN REPAS POUR 2 PERSONNES dans un des restaurants de notre territoire.

JEU CONCOURS PHOTO



Nom / Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Facebook :

Réponses de l'édition de février 2017.
Il fallait reconnaître les villages de :



Jean-Louis SWARTVAGHER, Vice-Président en charge de la communication a remis les lots à l'une de nos gagnantes, Alicia Fricot de Brognon

Le service sur ordonnance

Il y a 7 ans, Nicolas Mathot, pharmacien, a décidé de revenir s'installer sur ses terres de Thiérache ardennaise, privilégiant ainsi le contact humain et la qualité de vie.



Nicolas Mathot : « Notre métier est évolutif, mais l'écoute et l'accompagnement de chaque instant sont primordiaux ».

Que l'on ne s'y trompe pas, l'officine Saint-Nicolas, située sur la place du village de Signy-le-Petit est ainsi baptisée en référence à l'imposante église fortifiée du XVII^{ème} siècle et non pas à cause du patronyme du pharmacien. Un peu d'humour dans le monde médical généralement très sérieux, c'est bon pour la santé...

Sept ans d'études à Reims et une thèse en parasitologie plus tard, ce jeune quadra, féru de course à pied, père de deux enfants part s'installer dans le Pas-de-Calais, région natale de son épouse, avec une idée bien ancrée, celle de retrouver un jour ses racines. « Un soir d'hiver 2010, un pote de fac m'a téléphoné pour me signaler qu'une pharmacie était à céder à Signy-le-Petit. Originaire de Rouvroy-sur-Audry, je voulais revenir sur mes terres, retrouver les paysages vallonnés et la nature sauvage propres à la Thiérache ardennaise. Nous n'avons pas hésité longtemps, mon épouse podologue à Boulogne-sur-Mer, a tout lâché et m'a suivi dans l'aventure. »

Proximité, conseils, professionnalisme

« En zone rurale, les personnes qui poussent la porte de l'officine, sont en majorité des séniors, mais depuis quelques années, de jeunes couples viennent s'installer dans la commune ou en périphérie, la pyramide des âges tend à s'inverser », nous précise le professionnel de santé. Les raisons : les implantations de commerces de proximité, la présence sur le territoire de crèches, d'écoles primaires, de collèges, de maisons de santé, le développement des offres culturelles et sportives, qui jouent à plein leur rôle social, de maillage de services à la personne et qui véhiculent un dynamisme certain. Les pharmaciens doivent donc s'adapter pour répondre aux besoins de la patientèle (terme plus approprié que clientèle), où l'accueil, les conseils et le contact privilégié sont un leitmotiv de chaque instant, toutes générations confondues. « Je pense que les pharmacies doivent travailler en symbiose avec l'ensemble des professionnels de la santé de leur territoire, en apportant leur savoir-faire à la sécurisation du circuit du médicament. C'est la base de notre travail ! »

Le remède : savoir écouter

Les pharmacies rurales doivent également jouer la carte de l'accompagnement de chaque instant : « nous sommes rompus à un travail bien différent des pharmacies - drugstores citadins ou des

supermarchés de la parapharmacie, qui donnent parfois une mauvaise image des officines, à l'opinion ou au pouvoir public. Une manière de faire qui peut se révéler très préjudiciable pour notre profession. N'ayons pas peur des mots, il y a maintenant plusieurs professions dans notre métier, mais ne l'oublions pas, nous sommes avant tout des professionnels de santé et des spécialistes du médicament », nous garantit Nicolas Mathot. Les pharmaciens participent activement à la permanence des soins, en étant le premier refuge des petits bobos, tout en sachant orienter vers le médecin, si la situation s'avère nécessaire... Exemple concret avec le millier de vacanciers séjournant à la base nautique toute proche, parfois victimes d'une piqûre de guêpe ou d'une légère entorse.

À l'image du serment d'Hippocrate pour les docteurs en médecine, le serment des apothicaires (ou de Galien) est prêté à la fin de la soutenance de leurs thèses par tous les pharmaciens. Extraits : « (...) Exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement (...) Et de ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ». Voilà qui méritait d'être signalé !



Une pharmacie, mais pas n'importe où !

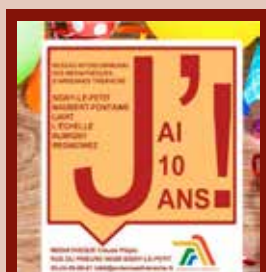
L'officine de pharmacie est l'établissement affecté à la dispensation au détail des médicaments, produits et objets dont la préparation et la vente, sont réservées aux pharmaciens, ainsi qu'à l'exécution des préparations magistrales ou officinales.

En plus des médicaments et des produits dont la dispensation relève exclusivement de l'officine, cette dernière peut également vendre diverses marchandises dont la liste est fixée par arrêté ministériel.

L'autorisation d'implanter une officine de pharmacie dans une commune dépend du nombre d'habitants. La création d'une nouvelle pharmacie étant exceptionnelle, l'implantation se fait principalement par transfert d'une pharmacie d'une commune à une autre ou par regroupement de pharmacies existantes. Tout transfert, regroupement ou création de pharmacies est soumis à la délivrance d'une licence par l'agence régionale de santé (ARS). L'ouverture d'une pharmacie, par transfert ou création, est possible dans les communes qui comptent plus de 2 500 habitants (ou 3 500 en Guyane, en Moselle et en Alsace).

Ensuite, l'ouverture ou le transfert de nouvelles pharmacies sont autorisés par tranche de 4 500 habitants. Ainsi, une seconde pharmacie peut être implantée dans une commune qui compte plus de 7 000 habitants. L'implantation d'une pharmacie dans une commune de moins de 2 500 habitants n'est pas autorisée que dans la cas où la commune a précédemment disposé d'une pharmacie qui desservait plus de 2 500 habitants.

À L’AFFICHE POUR CE DERNIER TRIMESTRE



OCTOBRE

**Signy-le-Petit
ANNIVERSAIRE DE
LA MÉDIATHÈQUE
CLAUDE PIÉLU**

Diverses animations
(marionnettes, concert,
concours photo, ateliers
artistiques...)



**Samedi
28 OCTOBRE
19h00**

**Salle polyvalente
de Mon Idée**

**CHAMPIONNAT DU
MONDE FÉMININ
DE BOXE**

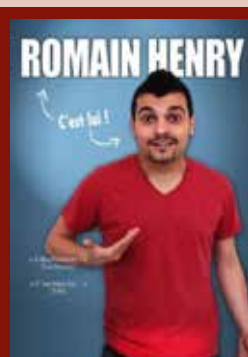


**Samedi
18 NOVEMBRE
14h30**

**Lycée de
Maubert-Fontaine**

**CUISINE DU
MONDE**

Ateliers enfants
et adultes



**Samedi
16 DÉCEMBRE
20h30**

**Salle polyvalente de
Maubert-Fontaine**

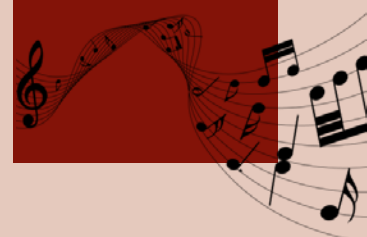
**« ROMAIN HENRY,
C'EST LUI »**



**Dimanche
17 DÉCEMBRE
16h00**

Église d'Étalle

**CONCERT
DE GOSPEL**



FAITES VOTRE PUB ! Du côté des artisans de notre territoire...

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé de créer sa propre régie publicitaire et a mis à disposition, dans ce magazine, des encarts publicitaires. Vous êtes artisan ou commerçant sur notre territoire et vous voulez diffuser votre publicité dans les 5 100 exemplaires distribués. Vous trouverez ci-dessous les modalités ainsi que les tarifs.



L'entreprise / La société :

Nom :

Adresse :

Tél. : Mail :@.....

souhaite insérer un encart publicitaire dans le prochain magazine de la Comcom.

Carte de visite : 200.00 € H.T.

1/8 page A4 : 350.00 € H.T.

1/4 page A4 : 550.00 € H.T.

L'entreprise / la société se chargera de produire le modèle d'encart publicitaire et de le transmettre à la Communauté de communes par mail à : communication@ardennesthierache.fr

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de : Trésor Public régie publicitaire.

Pour de plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 03 24 26 13 31.